

Secretary of  
State for  
External Affairs



Secrétaire d'État  
aux Affaires  
extérieures

OTTAWA

N° 116

Le 16 mai 1991

MAY 28 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

## M<sup>ME</sup> McDOUGALL S'INQUIÈTE PROFONDÉMENT DE L'INTENSIFICATION DE LA VIOLENCE EN AFRIQUE DU SUD

L'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a fait état aujourd'hui de sa profonde inquiétude devant l'intensification de la violence en Afrique du Sud.

«Ces actes de violence sont non seulement tragiques en eux-mêmes, mais ils pourraient également signifier l'échec du dialogue fragile qui a été entamé dans ce pays. La rupture des négociations pourrait avoir des répercussions catastrophiques sur l'Afrique du Sud», a-t-elle déclaré.

La Ministre a dit que des progrès encourageants avaient été réalisés ces derniers jours dans les discussions entre le gouvernement d'Afrique du Sud et le Congrès national africain (ANC) en vue de mettre fin à la violence. Elle espère que les pourparlers vont se poursuivre, et que toutes les parties redoubleront d'efforts pour que cesse la violence.

M<sup>me</sup> McDougall a signalé que c'est au gouvernement d'Afrique du Sud qu'il revient en fin de compte d'assurer la paix et la stabilité dans les townships. «Le président de Klerk et ses collègues doivent prendre des mesures décisives pour que les forces de sécurité puissent faire régner l'ordre et le droit sans peur et sans favoritisme.»

«Le gouvernement canadien et le Commonwealth ont déclaré à maintes reprises que la démocratie, la paix et la sécurité ne peuvent s'installer en Afrique du Sud que par la voie des négociations. Nous espérons qu'on trouvera bientôt une solution aux principaux obstacles qui bloquent l'ouverture de pourparlers officiels relatifs à l'élaboration d'une nouvelle constitution pour l'Afrique du Sud, notamment la libération des prisonniers, le retour des exilés et l'abrogation de la législation répressive sur

la sécurité. Nous exhortons toutes les parties en cause à entamer dès que possible des négociations de bonne foi.»

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874